



Sections des Côtes d'Armor

MOTION DES AGENTS DE LA DDFIP 22

Alors que le comité technique de réseau (ex CTPC) DGFIP consacré aux suppressions d'emplois se réunit le 6 décembre à Bercy.

Les agents signataires dénoncent les 22 nouvelles suppressions nettes d'emplois prévues par le gouvernement en 2012 dans notre département (pour 2441 au plan national), au nom de l'austérité et de la révision générale des politiques publiques.

Ces suppressions font suites à celles qui nous sont imposées depuis des années, créant une véritable hémorragie dans nos services.

Elles provoquent des conséquences insupportables pour les agents, en terme de dégradation des conditions de travail mais également pour leur santé. Elles provoquent également une dégradation des conditions d'exercice de nos missions et de la qualité du service public fiscal dont la Direction Générale des Finances Publiques a la charge .

Qu'il s'agisse des contribuables ou des collectivités locales, il n'est désormais plus possible de faire face à la charge de travail.

Et toujours au nom de la réduction des déficits, le budget 2012 programme le gel du point d'indice et des rémunérations. Le gouvernement a également fait passer un amendement à l'Assemblée nationale instituant un jour de carence pour congé maladie pour les fonctionnaires.

Contre cette politique aveugle de casse des services publics, de suppression massives d'emplois et de culpabilisation des fonctionnaires, les agents signataires de la présente motion revendiquent :

- l'arrêt des suppressions d'emplois qui conduisent à la « poly-incompétence » ;
- l'arrêt des réformes de structures ;
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et d'un réseau de proximité ;
- l'abandon de toute réforme conduisant à l'individualisation des rémunérations sur la base du mérite et le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat par la revalorisation du point d'indice ;
- le retrait de la loi sur la mobilité.

[illegible]

